

TRANSDUCTION



*Article inseré dans l'Evening Mail (Malle du Soir)
de Londres, du Lundi 17 au Mercredi 19 Sept. 1792.*

PERSONNE n'ignore qu'une faction d'infidèles et d'Athées, et que d'autres sous le nom de Philosophes imbus des principes les plus pervers, poursuivoient depuis long-tems, et accablent aujourd'hui sous le poids de la plus barbare et de la plus cruelle persécution nos freres les Chrétiens de France.

Un nombre considerable de personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, et plus particulièrement encore les membres du Clergé ont été la victime de cette revoltante persécution. Plusieurs d'entre eux, à la suite d'outrages et de cruautés inexprimables, ont été massacrés; et leurs cadavres, selon l'usage maintenant observé en France, ont été traités par ces cannibales avec la dernière indignité.

Beaucoup de femmes parmi lesquelles on en compte d'une naissance et d'un rang distingué, consacrées à la Religion, exerçant dans les hopitaux les actes de la plus sublime charité ont été totalement depouillées, et fouettées ignominieusement en public. Plusieurs milliers d'autres femmes vouées parcellément à la Religion, occupées le plus souvent à l'éducation des jeunes personnes de leur sexe, ou remplissant d'autres fonctions aussi essentielles, ont été privées de leur état, chassées de leurs maisons où elles avoient acquis une propriété au moyen de la dot qui leur avoit été donnée par leur famille. Ces respectables femmes, dont quelquesunes sont fort avancées en âge, accablées d'infirmités, et dont la plupart n'ont plus que peu de tems à vivre, n'ont aucune connoissance des usages dumonde, et sont absolument hors d'état de seprocurer aucune subsistance.

Plusieurs milliers de Cures chassés de leurs maisons, privés de leurs bénéfices, depouillés de leurs propriétés légitimes, auxquels on à encore refusé le payement des ch.atives pensions qui leur avoient été garanties sur la foi publique, se trouvent, aujourd'hui que leur deportation est ordonnée, exposés à mourir de faim; ces hommes respectables, les nourriciers, les consolateurs nés des pauvres, qui, pour repandre dans leur sein des aumônes plus abondantes, vivoient avec la plus grande épargne, ces hommes, dont tous les momens de leur

existence, n'étoient marqués que par une suite non interrompue d'œuvres de miséricorde, après avoir essuyé les injures et les outrages les plus sanglans de la part de cette faction prétendue Philosophe, se trouvant dans la dure nécessité de fuir leur pays, dont tous les points se trouvent encore chargés de monumens de leur bienfaisance et de leur charité, et se voient réduits aujourd'hui au même degré d'indigence qu'ils n'agueres ils avoient coutume de soulager. D'autres curés et vicaires en tres grand nombre ont été jettés en vertu d'ordres arbitraires dans des cachots ténébreux, y ont été détenus long-tems sans aucun motif au mépris de toutes les loix et malgré les ordres exprés des Magistrats de la nouvelle constitution, dont le devoir étoit de veiller à ce que personne ne subît aucune peine qu'elle ne fût prononcée par la loi.

Enfin après une longue détention que ces hommes respectables ont soufferte avec une patience, une douceur et une constance que n'ont pu méconnoître leurs plus cruels bourreaux, dont la rage auroit dû s'appaiser à la vue de tels exemples de vertu et de religion, les corps municipaux et administratifs et les Clubs factieux qui les dirigent ont, de leur autorité privée, ordonné leur déportation dans les régions étrangères.

Le reste des Ecclesiastiques qui, soit en fuyant, soit en se cachant étoient soustraits à l'incarcération, et qui cherchoient les moyens de rendre à Dieu dans le particulier le tribut d'adoration qu'ils lui devoient conformément au vœu de leur conscience et aux loix fondamentales de leur païs, ont été chargés d'injures poursuivis et chassés comme des bêtes féroces, et obligés enfin par l'autorité usurpatrice de quitter le Royaume sous quinze jours, sans avoir fait les moindres préparatifs ni s'être munis des choses les plus nécessaires, faute de quoi ils auroient été incarcérés et aussitôt déportés dans la partie la plus stérile et la plus malsaine de l'univers entier, c'est à dire, à la Guyane dans l'Amérique méridionale.

De tant de milliers d'invidus compris dans cette inique condamnation, et victimes des atrocités que nous venons de décrire, un seul n'a pû se faire entendre pour répondre aux inculpations calomnieuses dont on le chargeoit. Que disons nous ? on rendoit justice à la plû

[3]

part, on convenoit de leurs vertus, et la persécution n'en étoit que plus violente à leur égard.

Plusieurs membres de cet infortuné Clergé dont quelquesuns sont accablés d'infirmités, pour se soustraire à la violence et se dérober aux cruautés de tout genre, d'autres en aussi grand nombre, pour détourner de dessus la partie de leur troupeau, qui demeurait fidèlement attachée à leurs Pasteurs, la persécution à laquelle il auroit été en bute, ont cru devoir fuir leur pays, et se réfugier en Angleterre où leur conduite généralement exemplaire ajoute beaucoup à la compassion qu'excitent les injustes persécutions qu'ils éprouvent.

Jusqu'ici par un effet de la générosité de quelques personnes respectables, ils ont reçu des secours ; mais cette ressource devenant chaque jour de plus en plus insuffisante à raison du grand nombre qui en ont besoin, on propose une souscription générale en leur faveur, aujourd'hui que par l'effet de l'horrible décret qui vient d'être rendu, les secours leur deviennent plus nécessaires que jamais.

Nous avons la plus grande confiance que la différence des opinions religieuses ne rendra pas le cœur des Anglois insensible aux malheurs de leurs frères souffrants, les Chrétiens de France ; mais au contraire que tous les véritables enfans de l'Eglise Anglicane, les Catholiques de ce pays, en un mot tous les fidèles adorateurs de notre Sauveur JESUS CHRIST qui dans ce temps d'apostasie et de prévarication ne rougissent pas d'obéir à leur divin maître et d'imiter son immense charité, viendront au secours de leurs frères souffrants.

Ceux qui proposent cette souscription ont lieu d'espérer beaucoup de la générosité publique, en se rappelant que dans une circonstance bien moins pressante la charité des Anglois ne se borna pas seulement à secourir leur pays, mais qu'il fut envoyé de très fortes sommes d'argent d'Angleterre à Lisbonne pour subvenir aux malheureux qui avoient souffert du tremblement de terre, quoique le Portugal soit un pays riche, puissant et capable de pourvoir à tous les besoins de ses habitans.

Nous avons encore un motif de confiance bien fort et plus récent durant la guerre qui finit en 1763. La charité et l'humanité des

Anglois brilla alors d'un nouvel éclat en formant une généreuse souscription en faveur des prisonniers François, quoique la France fût alors en guerre ouverte avec l'Angleterre, et que plusieurs d'entre eux eussent été pris les armes à la main contre la nation. Nous oublîames alors les torts de l'ennemi, et nous n'envisageames que le malheur des prisonniers.

Nous avons la plus grande confiance que tels de nos concitoyens qui sont encore envie depuis cette époque, donneront des nouvelles preuves de leur générosité, et que la génération qui a succédé se montrera la digne imitatrice des vertus de ses pères.

Ceux pour qui on propose cette souscription ne se sont jamais rendus coupables envers nous d'aucun projet hostile. Ils choisissent notre pays comme un azile inviolable et sacré. Ils sont parmi nous sous la protection des loix de l'hospitalité. Anglois, qui chérissiez cette belle vertu, et qui voulez la pratiquer dans toute son étendue, il ne vous suffit pas qu'ils soient à l'abri de leurs concitoyens, tandis qu'ils pourroient périr par l'effet de votre négligence. Ces respectables martyrs doivent exciter beaucoup plus de compassion que des soldats ou des marins, qui, par leur profession, sont accoutumés aux rigueurs et aux vicissitudes de la vie; ceux là au contraire sont des hommes de paix livrés à l'étude, qui ont des habitudes uniformes, qui dans le cours de leur vie avoient une perspective flatteuse, et des avantages regardés par tout le monde comme certains et garantis par les loix.

Peut-être de tout le genre humain étoient ils ceux qui avoient moins lieu de craindre l'emprisonnement, l'exil ou la famine. Anglois, vous ne leur ferez pas un crime de leurs malheurs; ils sont une preuve terrible de l'incertitude de la prospérité humaine. Ils avoient aussi leurs établissemens, ils étoient protégés par les loix; ils étoient dotés; ils avoient des maisons, des revenus, des terres; et il n'y a qu'un jour que ces individus vénérables pour qui on sollicite aujourd'hui des secours au milieu d'une terre étrangère, en repandoient eux-mêmes d'abondans parmi leurs concitoyens.

18 AU 63

Cette adresse est attribuée à Mr. EDMOND BURKE, auteur aussi distingué par la supériorité de ses talens, que par la protection constante qu'il accorde à tous les malheureux.

